



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique départemental « Maternelle »

Division du personnel du 1^{er}
degré – DPE 1D
dep@ac-mayotte.fr
mvt1d@ac-mayotte.fr

Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection du PPCR

Le dossier de candidature doit passer par voie hiérarchique

APPEL A CANDIDATURE

Avis de recrutement pour le poste de : Conseiller pédagogique départemental « Maternelle »

Description du poste

Placé sous l'autorité du Recteur et sous la responsabilité de l'IA-DAASEN avec lequel il est en lien direct, le conseiller pédagogique départemental participe à la mise en œuvre des orientations nationales ainsi que du programme de travail académique et départemental.

Le CPD Maternelle est placé sous la coordination de l'IEN chargé de la mission ; sa résidence administrative se situe de préférence à la circonscription de ce même IEN.

Le CPD Maternelle fournira à chaque fin d'année scolaire un bilan qui servira de support à son évaluation.

Profil du poste

Poste ouvert aux enseignants du premier degré, titulaires du CAFIPEMF. Le poste demande une expérience significative de maître formateur ou de conseiller pédagogique ainsi que de véritables compétences en maîtrise de la langue et dans les 5 domaines d'apprentissage de la maternelle, notamment dans le domaine « mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ». La pertinence de l'expertise dans le domaine de la maternelle sera appréciée lors du recrutement : formations, expériences professionnelles en maternelle, CPC en charge de la maternelle, etc.

Mission du poste

Le conseiller pédagogique contribue au niveau départemental à :

- Renforcer les compétences pédagogiques et didactiques et accompagner les enseignants du 1^{er} degré sur l'ensemble du département, notamment dans la mise en œuvre des programmes.
- Assurer la mise en œuvre du plan maternelle sur le département et l'ensemble des circonscriptions.
- Aider à l'impulsion, la mise en œuvre et l'accompagnement des évolutions de la politique éducative dans le champ de l'école maternelle.
- Participer à la réflexion conduite en groupe départemental.
- Assurer le suivi des projets départementaux spécifiques au cycle 1.
- Repérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques et encourager les actions innovantes en cycle 1.
- Assurer la veille pédagogique et contribuer à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales pour la maternelle.
- Contribuer à la production de ressources et à l'alimentation du site académique pour la maternelle (grande aisance avec l'outil informatique requise).
- Représenter l'institution.
- Assurer l'impulsion, la coordination et l'encadrement des actions de formation.
- Collaborer avec les partenaires, en particulier autour des actions éducatives en faveur de maternelle.
- Collaborer étroitement avec les CPD mathématiques et maîtrise de la langue.

Connaissances et compétences attendues

Outre une solide expertise pédagogique et didactique des spécificités de l'enseignement en maternelle, le conseiller pédagogique devra avoir des capacités de communication et une rigueur professionnelle. Il doit être en capacité à travailler en équipe, dans le partage des dossiers, la mutualisation d'outils. Il doit également être à l'aise avec l'usage du numérique (créations de ressources pédagogiques via l'informatique et alimentation du futur site académique pour la maternelle).

Membre d'une équipe, il est un formateur polyvalent

Il doit avoir :

- une connaissance des enjeux de l'enseignement des fondamentaux autant en école maternelle, qu'en école élémentaire
- une connaissance des problématiques relevant de l'environnement de l'enfant de moins et plus de six ans
- maîtrise de l'outil informatique en général et dans le cadre de la formation à distance en particulier
- des qualités de discrétion, de loyauté, de confidentialité
- une grande disponibilité et de la réactivité afin de faire face aux éventuelles urgences

Contraintes et modalités de recrutement

Être titulaire du CAFIPEMF.

Une bonne connaissance des spécificités de Mayotte est souhaitée. Le conseiller pédagogique sera conduit à effectuer des déplacements dans le département.

Procédure de soumission et date de clôture des candidatures

Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser par email un CV, une lettre de motivation en précisant en objet « Candidature CPD Maternelle »

Nom et Prénom » aux adresses suivantes :

dep@ac-mayotte.fr / secretariat.ia-daasen@ac-mayotte.fr / secretariat.ia-daasen1d@ac-mayotte.fr
natacha.canaud1@ac-mayotte.fr

La date de clôture des candidatures est le **30 mai 2024 inclus**